

16582 Parcours vers le métier d'animateur spécialité loisirs tous publics (BPJEPS) Troyes

Objectifs opérationnels

- Concevoir, conduire et évaluer, de manière autonome, des projets et des prestations d'animation dans le champ socioéducatif et socioculturel à destination d'enfants, adolescents et jeunes adultes et de diriger un Accueil Collectif de Mineurs.
- Obtenir le BPJEPS Loisirs tous publics de futurs animateurs socioéducatifs ou directeurs d'accueil de loisirs, diplôme de niveau 4.
- S'insérer professionnellement dans le secteur de l'animation à l'issue de leur formation.

Pré-requis et public

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, pouvant exercer une activité en milieu ordinaire de travail, ayant un ou plusieurs projets à confirmer.

Satisfaire aux exigences préalables

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ; PSE 1 en cours de validité ; PSE 2 en cours de validité ; AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; SST en cours de validité.
- Et, selon le cas :
 - Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil

Ou

- Être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste suivante : BAFA, BAFD, BAPAAT, CQP « Animateur Périscolaire » ; baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ; baccalauréat professionnel agricole (toute option) ; brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ; BPJEPS (toute spécialité).

Satisfaire aux tests de sélection

- Une épreuve écrite dont l'objectif est de vérifier ses capacités rédactionnelles
- Une épreuve orale : présentation de son parcours professionnel, ses expériences et sa motivation pour la formation.

Modalités de recrutement

- Recrutement effectué en partenariat avec les prescripteurs Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi.
- Information collective. A l'issue de cette réunion, il sera remis aux personnes intéressées un dossier de candidature à nous retourner, complété des pièces demandées au moins une semaine avant les TEP et sélections. Outre la fiche candidature complétée et les attestations liées conformes aux exigences préalables, il sera demandé à chaque candidat un CV et une lettre de motivation. Après dépôt de ce dossier et ses pièces annexes, il sera envoyé aux candidats une convocation pour se présenter aux TEP et tests de sélection.

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : niveau 4

Effectif : Groupe de 1 à 12 personnes

Siège Social

ZI Les Franchises
132 rue de la poudrière
52200 Langres

T: 03 25 87 02 51

langres@poinfor.org

Chaumont

48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont

T: 03 25 32 26 98

chaumont@poinfor.org

Saint-Dizier

63 avenue du Général Sarrail
52100 Saint Dizier

T: 03 25 04 38 60

saint.dizier@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc

T: 03 25 70 47 47

la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Migennes

131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes

T: 03 86 80 38 28

miennes@poinfor.org

Durée et date

- En centre : 650 h
- En entreprise : 897 h

Soit une durée totale de 1 547 h pour un parcours moyen.

Durée hebdomadaire en centre de formation : 35 h. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Du 11/09/2023 au 03/09/2024

N° carif : GE1175107

N° RNCP : 28573

Contenu

		Heures en présentiel	Heures en distanciel
MA1 : Accueil	Obligatoire	7 h	
MA2 : Positionnement	Obligatoire	14 h	
MA3 : Prise en main de l'outil FOAD	Obligatoire	7 h	
MA4 : RAN français et/ou bureautique	Optionnel		42 h
MT1-1 : Communication dans les situations de la vie professionnelle (UC 1-1)	Obligatoire	21 h	14 h
MT1-2 : Connaissance des Publics, Sécurisation & Education à la Citoyenneté (UC 1-2)	Obligatoire	56 h	21 h
MT1-3 : Le cadre Institutionnel & l'environnement socioéducatif (UC1-3)	Obligatoire	35 h	21 h
MT2 2 : Méthodologie de Projet & Evaluation (UC 2)	Obligatoire	49 h	42 h
SPE1 : La Direction d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (UC 3)	Obligatoire	77 h	21 h
SPE2 : Conduite des Animations (UC 3)	Obligatoire	56 h	
SPE3 : Techniques d'animation (UC 4)	Obligatoire	98 h	
B/R1 : : Bilans / Régulations	Obligatoire	13 h	
TRE/GAL 1 : TRE / Gestion de l'alternance	Obligatoire	28 h	
Certif : Certifications & Rattrapages en centre	Obligatoire	28 h	
PAE1 : Stage Découverte	Obligatoire	105 h	
PAE2 : Diagnostic & Animation d'un 1er Projet d'animation sociale, incluant une certification en structure	Obligatoire	427 h	
PAE3 : Diagnostic & Animation d'un 2nd Projet d'animation sociale	Obligatoire	315 h	

Objectifs de résultats

Taux de réussite à la qualification = 80 %. Taux d'accès à un emploi à temps plein dans le secteur = au moins 70% à 6 mois. Résultats issus de l'analyse de nos outils de suivi de l'efficacité des actions dans le cadre de nos Objectifs Politique Qualité.

Indicateurs de résultats 2022

- 12 stagiaires
- 70 % de réussite aux examens
- 93 % de stagiaires satisfaits

Débouchés : Retour à l'emploi dans le secteur : animateur(trice) socio-éducatif, animateur(trice) jeunesse, animateur(trice) de quartier, médiateur(trice) socio-culturel

Méthodes mobilisées

- Modalités pédagogiques : supports de cours papiers, plateforme E Learning, (livret).
- Modalités outils : présentiel, supports PPT, tableaux, kit outils propres à la formation.
- Moyen pédagogique : équipe pédagogique dédiée et spécialisée

Validation

- Attestations de fin de formation, Attestation de compétences et de suivi d'acquis en entreprise
- BPJEPS Loisirs Tous Publics, si validation de chacune de ses 4 UC, au cours de 3 épreuves. La validation du diplôme est de la compétence de la DRAJES.

Equivalence : visible sur <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006071318>

Passerelle : UC transversales 1 et 2 communes à tous les BP JEPS

Coût pédagogique : 5 104,00 € (prise en charge par la Région Grand Est). Action agréée au titre de la rémunération et de la protection sociale.

Lieu de formation

- POINFOR – 3 Rue Archimède– 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Contact

- Laurent NICOLLEAU ☎ 03.25.70.47.47 / laurent.nicolleau@poinfor.org

Cette formation bénéficie d'un co-financement du Conseil Régional Grand Est et du Fonds Social Européen



Formation et sites accessibles aux personnes en situation de handicap

<https://www.formation.grandest.fr>

<https://www.facebook.com/PoinforGE>

www.poinfor.org